

Décision

Générale

colonial

Décision n° 80-422-1932 Permission.

n° 80-422-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 janvier 1932

Numéro JO
n° 422 du 31/01/1932

Date du numéro
31 janvier 1932

TEXTE INTÉGRAL

une permission de trente jours, dont quinze à solde entière et quinze à demi-solde sans indemnité, est accordée au garde de 2e classe Mohamed Assen, n° 638, pour en jouir au Yémen, pour compter du 1er février 1932.